

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE

RECRUTE

SA / SON :

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT OFFRE DE SOINS VILLE HOPITAL (H/F)

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NORD

Poste situé à Lille

L'agence régionale de santé Hauts-de-France a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de santé de la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social et à la santé environnementale. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

La délégation départementale du Nord est chargée de décliner cette stratégie régionale sur son territoire.

La délégation départementale est composée de :

- d'un directeur, d'une directrice adjointe et d'un conseiller technique ;
- d'un secrétariat de direction ;
- 5 départements métiers (affaires transfrontalières, autonomie, offre de soins ville hôpital, santé environnementale, animation territoriale et prévention).

Le département offre de soins ville hôpital (OSVH) assure l'animation territoriale et intervient sur l'ensemble du champ métier, il constitue l'interlocuteur de proximité des offreurs de soins (établissements de santé, professionnels de ville, partenaires institutionnels). Il a ainsi vocation :

- à être l'interlocuteur de proximité des offreurs de santé ;
- à mettre en œuvre de la politique régionale entrant dans le champ de la direction de l'offre de soins sur le département du Nord ;
- à gérer les dossiers courants et/ou sensibles, en lien avec les sous-directions de la direction de l'offre de soins ;
- à garantir la transversalité ville/hôpital sur le département du Nord ;
- à assurer une participation active à l'animation territoriale en lien avec le département « animation territoriale et prévention » de la délégation et les autres départements .

L'organisation du département OSVH confie à chaque cadre chargé de missions administratif (7) un portefeuille territorial avec l'appui de gestionnaires administratifs (4) et d'un secrétariat.

Rattaché(e) au directeur de la délégation départementale du Nord, la/le Responsable du département OSVH a particulièrement la charge de :

MISSION 1 : Management et organisation

- Assure l'encadrement hiérarchique et fonctionnel de l'équipe, impulse une dynamique collective, conduit le développement des compétences, organise l'activité, veille à la qualité du service rendu et à la santé au travail.
- Pilote la stratégie opérationnelle du département « offre de soins ville-hôpital », en déclinaison de la politique régionale de l'ARS ; fixe les objectifs, priorise les actions, organise les moyens et garantit l'atteinte des résultats.
- Supervise, structure et sécurise les processus du département, anime les démarches d'amélioration continue et met en œuvre des méthodes de résolution de problèmes.
- Propose, conçoit et met en œuvre des projets de développement de l'offre de soins du territoire, en identifiant les leviers d'évolution, les enjeux d'organisation et les innovations pertinentes.
- Garantit la qualité, la performance, la conformité réglementaire et la maîtrise des délais pour l'ensemble des activités du département.

MISSION 2 : Pilotage territorial de l'offre de soins ville hôpital et Interlocuteur de proximité

- Est l'interlocuteur privilégié des partenaires de la délégation départementale (conseils départementaux des ordres, services du conseil départemental, caisse primaire d'assurance maladie, MSA, etc.)
- Développe activement les coopérations territoriales, identifie les partenaires à mobiliser, construit des alliances opérationnelles et coordonne des actions de communication institutionnelle.
- Accompagne les restructurations territoriales et transformations de l'offre de soins ville-hôpital
- Contribue à l'animation comités techniques en lien avec son secteur, en apportant expertise, analyse et positionnement stratégique.
- Représente ou organise la représentation de l'agence aux conseils de surveillance des établissements de santé.
- Assure un rôle de veille et d'alerte territoriale sur les évolutions de l'offre de soins, les tensions territoriales, les risques identifiés et les enjeux de démographie médicale.

MISSION 3 : Mise en œuvre de la politique régionale et de la feuille de route territoriale

- Pilote la déclinaison territoriale des dispositifs d'aide à l'installation (guichet unique, conseils à l'installation et à la contractualisation, etc.) et accompagne le développement des soins coordonnés en territoire (MSP, ESP, centres de santé, CPTS, etc.)
- Conduit et coordonne la mise en œuvre des politiques de parcours de soins, en assurant la cohérence des organisations territoriales : GHT, filières prioritaires, projets médicaux partagés, structuration du lien ville-hôpital.
- Pilote la stratégie territoriale des soins non programmés (complétude des tableaux de garde, déploiement des maisons médicales de garde, suivi du service d'accès aux soins, mobilisation des structures d'exercice coordonné, etc.)
- Organise et contribue à l'instruction des demandes d'autorisation, de reconnaissance de labellisation, des offreurs de soins du département
- Contribue au suivi financier des offreurs de soins du département : processus de négociation (dont les dialogues de gestion), contractualisation (dont les CPOM) et d'évaluation
- Participe aux instances des établissements de santé du département (conseil de surveillance, commissions ad hoc), en apportant analyses, avis et positionnement stratégique.

MISSION 4 : Représentation et communication

- Construit et anime les partenariats internes et externes relevant du champ « offre de soins ville-hôpital »
- Représente le directeur de la délégation départementale du Nord auprès des partenaires auprès des acteurs institutionnels, hospitaliers, libéraux et territoriaux.

Partenaires internes :

- les autres départements métiers de la délégation départementale du Nord
- les départements OSVH des autres délégations départementales de la région
- les sous-directions et services de la direction de l'offre de soins
- les référents thématiques de la direction de la stratégie et des territoires
- les autres directions de l'agence

Partenaires externes :

- La conférence régionale de la santé et de l'autonomie et ses commissions thématiques
- Les organismes d'Assurance maladie
- Les représentants des professionnels de santé (syndicats, ordres, etc.), des étudiants et internes
- Les professionnels de santé
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- Les directeurs des instituts de formation
- Les services du conseil départemental

Spécificités liées au poste :

- Poste à temps plein
- Disponibilité pour le travail le soir dans le département - Déplacements importants à prévoir avec les professionnels de santé (Permis B requis)
- Poste soumis à déclaration publique d'intérêts
- Participation aux astreintes administratives

Profil recherché :

- IASS ou équivalent UCANSS, Master 2

Activités annexes : Participation en tant que personne ressource à des projets ou missions spécifiques

Qualité de vie à l'ARS:

- Accompagnement à la prise de poste
- Télétravail possible 1 jour par semaine
- Poste au forfait heures annuel
- Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle
- Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- Prestations comité d'agence.

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	IHC ou Attaché principal ou PHISP ou MISP / Groupe RIFSEEP II : maintien garanti de la rémunération <i>ad minima</i> (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CCOSS*	Mutation (2)	Niveau 9 ou PC B : règles des 105 % (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de droit public niveau 2 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 29 et 45 KE bruts annuels

* Conventions collectives des organismes de sécurité sociale

(1) selon fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIsation possible à terme.

Compétences requises pour le poste :

Compétences*	Niveau*
SAVOIRS :	
PROCESSUS METIER	4
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	4
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS / ASSOCIATIFS) ET DES ENJEUX TERRITORIAUX	4
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / GDR / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	4
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
CONNAISSANCE COMPTABILITE PUBLIQUE / PRIVEE	2
SAVOIR-FAIRE :	
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	4
ESPRIT D'ANALYSE / DE SYNTHESE	4
PORTER (ET FAIRE PARTAGER) UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	4
CONSEIL ET AIDE A LA DECISION	4
CADRAGE / SECURISATION DE PROCEDURES	4
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE / GESTION DES PRIORITES	4
PILOTAGE DE PROJETS	3
NEGOCIATION	3
PRISE DE NOTES / REDACTION DE COMPTE-RENDUS	3
SUIVI DE BUDGETS / ENVELOPPES	3
CONTROLE DE GESTION / ANALYSE FINANCIERE	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)	3
LOGICIELS METIERS	3
MANAGEMENT HIERARCHIQUE	3
SAVOIR-ETRE :	
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	2
DISPONIBILITE / PONCTUALITE	2
RIGUEUR	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*Niveaux : 2 = pratique ; 3 = maîtrise ; 4 = expert

Comment candidater ?

Merci de vous connecter à ce lien :

<https://ars-hauts-de-france-recrute.talent-soft.com/accueil.aspx?LCID=1036>

Il faudra :

- créer un espace candidat
- candidater sur le poste de votre choix en adressant CV et lettre de motivation.

Si vous rencontrez des difficultés pour candidater, merci de nous contacter à l'adresse mail suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 29/04/2026

Informations sur le poste : Jean-Christophe Canler, directeur de la délégation départementale du Nord : jean-christophe.canler@ars.sante.fr